

« Il faut donner envie que le pays avance »



François Hollande, en déplacement à Roanne et à Saint-Etienne, a réaffirmé l'engagement du gouvernement en faveur de l'emploi.

N°709
DU 12 AU 18 OCTOBRE 2013

1,5€

10, rue de Solferino
75333 Paris Cedex 07
Tél.: 01 45 56 77 52

hebdo@parti-socialiste.fr

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION ET DIRECTEUR

DE LA PUBLICATION • Olivier Faure

• CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION •

Florence Bonetti • RÉDACTRICE EN CHEF

Stéphanie Platal • RÉDACTRICE-REPORTER

Sarah Nafti • PHOTO • Philippe Grangeaud

• SIPA • AFP • MAQUETTE Florent Chagnion

(79 44) • FLASHAGE ET IMPRESSION PGE (94)

Saint-Mandé

• N° DE COMMISSION PARITAIRE : 0114P11223

• ISSN 127786772

"L'hebdo des socialistes" est édité

par Solfé Communications,

tiré à 26 000 exemplaires

L'AGENDA

PRIMAIRES CITOYENNES

Les 13 et 20
OCTOBRE 2013
C'EST VOUS QUI
DÉCIDEZ !

À Aix-en-Provence,
Béziers,
Le Havre,
Marseille

Retrouvez l'agenda sur parti-socialiste.fr





L'info en continu

Jean-Marc Ayrault, 9/10/13

Reprise de la croissance

« On avait prévu pour 2013 une croissance négative, elle sera positive. Elle sera de 0,2 selon les prévisions du FMI, et pour 2014, on sera autour de 1 %, c'est-à-dire que comme dans le reste de l'Europe, la reprise est en marche. Tout ce qui doit être fait, y compris au niveau du budget, de la fiscalité, doit consolider la croissance et l'emploi. La politique que nous menons est une politique pro-croissance. Les premières mesures de baisse du coût du travail ont un effet sur la création d'emplois : 15 000 emplois créés grâce au CICE. Les charges sur les entreprises ne vont pas augmenter. Il y a une demande qui est faite aux plus grosses entreprises françaises de contribuer avec une surtaxe sur l'impôt sur les sociétés, mais que les grandes entreprises... »

Arnaud Montebourg, 9/10/13

Le dossier Alcatel-Lucent

« C'est une entreprise qui perd énormément d'argent, et qui peut disparaître. Alcatel a annoncé 10000 suppressions d'emplois dans le monde. Pour la France, c'est 900 suppressions et 900 transformations d'emplois avec des obligations de mobilité pour les salariés, les ingénieurs. Trois sites qui sont fermés, c'est un coup dur pour nous. Nous jugeons excessif le tribut payé par la France. Les organisations syndicales sont extrêmement fermes et nous le sommes tout autant. Nous avons demandé à la direction d'Alcatel de revoir le plan à la baisse, pour que la France ne paye pas toujours le même prix, celui de la restructuration. »

Loi ESS : une reconnaissance et de nouveaux leviers pour l'économie sociale et solidaire

Le Parti socialiste se réjouit de la présentation du projet de loi Économie sociale et solidaire du gouvernement. Avec cette loi qui sera présentée en première lecture au Sénat le 6 novembre, le gouvernement affirme son soutien à un champ économique dynamique concentrant plus de 10 % du PIB en France. Réalisée en concertation avec les réseaux de l'ESS, cette loi structurante et pragmatique assurera aux acteurs d'une économie soutenable, de proximité et participative, les moyens de leur développement et de leur changement d'échelle.

Les entreprises de l'ESS, qui couvrent des activités d'utilité sociale et favorisant une gouvernance partagée et démocratique, comptent près de 2,35 millions de salariés, soit 10 % de l'emploi salarié en France. Sur les dix dernières années, la création d'emploi y est plus de trois fois supérieure à celle de l'économie privée classique. Porteuse d'un modèle économique alternatif, c'est une économie plébiscitée en temps de crise économique.

Le périmètre retenu par la loi sera volontairement inclusif et intègrera les entreprises de statuts classiques répondant à certains principes tels qu'une activité poursuivant un but d'utilité sociale et présentant une démarche volontaire. Cette reconnaissance ouvrira droit à des modalités de financements et

d'investissements soutenant le développement du champ de l'ESS.

Actuellement, faute de repreneur, 50 000 emplois sont détruits chaque année dans des entreprises en cession. Le droit d'information préalable des salariés deux mois avant la date de cession d'une entreprise viable, sera une avancée majeure. Cette mesure constitue une opportunité pour la survie d'entreprises en bonne santé et présentant un potentiel de développement. Les salariés qui connaissent bien leur entreprise et son environnement auront plus de marges de manœuvre pour proposer une offre de reprise de leur outil de travail.

Il s'agira aussi de soutenir les pratiques de coproduction entre les acteurs de l'ESS et les acteurs publics en promouvant les Pôles territoriaux de coopération économique, véritables pôles de compétitivité regroupant acteurs de l'ESS, PME innovantes, centres de recherche et collectivités autour d'un projet commun.

Le Parti socialiste soutient avec force ce projet de loi qui stimulera la création d'emplois durables et ancrés sur les territoires et qui représente un outil supplémentaire et majeur au service de la lutte déterminée menée par le gouvernement contre le chômage et les délocalisations.

ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE

Une loi pour une République exemplaire et irréprochable

La France est à l'avant-garde des démocraties européennes. Sous l'impulsion du président François Hollande, la République va prochainement se doter d'outils assurant la transparence de la vie publique. La République irréprochable est donc en marche. Le Conseil constitutionnel, en validant pour l'essentiel la loi sur la transparence de la vie publique a fait en sorte de ne pas retarder cette avancée démocratique. 8 000 responsables - ministres, parlementaires, certains grands élus locaux et hauts fonctionnaires - vont donc devoir déclarer leur patrimoine et les intérêts qu'ils détiennent. Le Conseil a toutefois exempté de cette déclaration les élus locaux tels que les présidents de départements, de régions et les maires de grandes villes. Un nouvel organisme indépendant sera créé pour contrôler. Le renforcement des

exigences applicables aux ministres en partance entrera bien en application : les indemnités seront ainsi réduites à trois mois et versées uniquement en l'absence de reprise d'activité. « *Malgré l'opposition et les recours de la droite, cette loi qui traduit un engagement fort du président de la République en faveur d'une République exemplaire, est une des conditions pour rétablir la confiance entre les élus et les citoyens* » a rappelé Harlem Désir. « *C'est l'opacité qui a miné le lien de confiance entre les Français et leurs représentants. La transparence contribuera à la rétablir*, a commenté Bruno Le Roux, pour le groupe PS à l'Assemblée. *En établissant ces nouvelles règles, les élus de la majorité viennent de prouver qu'ils placent l'intérêt général au dessus de tout.* »

Déterminés à lutter contre la crise



François Hollande était en déplacement à Roanne et à Saint-Étienne sur le thème de l'emploi mardi 8 octobre. Il en a profité pour réaffirmer sa détermination dans la lutte contre l'extrême droite. « *La meilleure façon de combattre le FN, c'est d'avoir des résultats économiques et sociaux* », a affirmé le président. Il a d'ailleurs assuré que 40 000 formations prioritaires pour l'emploi seraient mises en œuvre avant la fin de l'année. L'objectif est d'atteindre 100 000 de ces formations en 2014. Elles visent à permettre à des demandeurs d'emploi de se reconvertir dans des métiers qui peinent à trouver preneurs. La dominante sociale étant notamment au centre du vote extrême droite, François Hollande mise sur l'action du gouvernement en faveur de l'inversion de la courbe du chômage pour contrer l'avancée du FN. « *Il faut justifier le vote, ne pas lancer des SOS, ne pas quémander*, a-t-il ajouté. *Il faut donner envie que le pays avance. Est-ce qu'on va être capable de sortir de la crise, ou est-ce qu'on va s'enfoncer toujours dans ce climat de pessimisme, et, quelquefois, de colère et de frustration ?* »

De son côté Manuel Valls a lancé sa « tournée contre le sentiment d'abandon », mardi à Forbach. Dans cette ville, visée par le Front national aux prochaines élections municipales, le ministre de l'Intérieur a annoncé la création d'une nouvelle zone de sécurité prioritaire. « *Forbach a besoin d'un dispositif renouvelé permettant aux policiers et aux gendarmes, dont je connais la mobilisation quotidienne, d'agir encore plus efficacement* », a expliqué le ministre au journal Le Républicain Lorrain. « *Il faut faire un effort pour consolider les premiers résultats* » de la lutte contre la délinquance, a-t-il ajouté. Cette ZSP sera la 65^e en France. Elle bénéficiera de moyens financiers et humains supplémentaires. S'il défend son bilan en matière de sécurité, le ministre de l'Intérieur estime également que la lutte contre le FN ne se limite pas à un seul sujet. À Forbach, ville où le taux de chômage, 14 %, est le plus élevé de Lorraine, Laurent Kalinowski, maire PS sortant, sera opposé à Florian Philippot, n° 2 du FN.



DROIT DU TRAVAIL

Clarifier les règles du travail dominical

Le Premier ministre a confié une mission sur la question du travail du dimanche à Jean-Paul Bailly lundi 30 septembre. Cette mission aura pour but « *d'examiner les faiblesses du dispositif actuel, éclairer les enjeux de l'ouverture de certains commerces le dimanche* » et ainsi faire des propositions au gouvernement. Le rapport est attendu pour la fin du mois de novembre. Cette mission fait suite à l'ouverture illégale de 14 magasins de bricolage en région parisienne. Les enseignes Leroy Merlin et Castorama ont ainsi décidé de braver la décision du tribunal de Bobigny, qui les avaient condamnés à fermer sous peine d'une astreinte de 120 000 euros par jour et par magasin ouvert. Sans autorisation d'ouverture dominicale généralisée, si, par exemple, le magasin est situé en « *périmètre de consommation exceptionnelle* » (PUCE), ou si l'activité bénéficie d'une dérogation de plein droit – c'est le cas des fleuristes, des enseignes de jardinage ou encore des marchands de meubles –, chaque magasin doit obtenir une dérogation préfectorale, ou municipale.

La situation diffère donc fortement suivant l'implantation des magasins. Le gouvernement a donc décidé de mettre de l'ordre. Il rappelle que « *le repos dominical est un principe essentiel en termes à la fois de protection des salariés et de cohésion sociale* », tout en constatant que « *l'existence du travail dominical est une réalité* » et que « *(les dérogations) sont nécessairement de natures diverses car répondant à des besoins différents.* » Or, l'ouverture dominicale pose des questions « *à la croisée d'enjeux économiques, sociaux et sociétaux : aspirations des consommateurs, respect des droits des salariés...* » Le ministre du Travail Michel Sapin a réaffirmé pour sa part le « *principe du repos dominical* » tout en expliquant que la vraie question est de savoir « *comment mettre fin aux incohérences législatives et parlementaires de la loi de 2009.* » C'est cette loi Maillé qui avait notamment créé les Puce. Le ministre du Travail souhaite régler ces questions grâce au dialogue social.



Nicole Bricq, 8/10/13

Chiffres du commerce extérieur

« *En août, on est en-dessous de la barre des 5 (milliards d'euros de déficit), on est à 4,9, donc c'est plutôt mieux qu'en juillet, 200 millions de moins de déficit. Je crois, c'est la tendance qui compte, que sur l'année, on devrait être, effectivement en-dessous des 60 milliards, le haut niveau du déficit total, puisque je vous rappelle que l'année dernière, c'était 67 milliards et l'année d'avant, quand nous avons pris la relève, c'était 60 milliards. Donc on le réduit, et surtout, hors énergie, il est réduit du tiers.* »

Vincent Peillon, 7/10/13

Réforme des rythmes scolaires

« *Ce qui fatigue les enfants, ce sont les journées plus longues. Quand je dis qu'il faut une journée de classe de cinq heures et quart, ce n'est pas pour rajouter dans les trois quarts d'heure une hystérie d'activité. Or, les même qui se plaignent de la fatigue de leurs enfants sont ceux qui veulent souvent plus d'activités. Donc il faut que chacun revienne à la raison dans une idée qui est simple, qui est l'intérêt de l'enfant.* »

Michel Sapin, 7/10/13

Lutte pour l'emploi

« *Nous allons aller au bout des 100 000 emplois d'avenir cette année, nous en avons programmés 50 000 de plus l'année prochaine, ça veut dire qu'on va monter à 150 000. Mon souhait, et je pense que c'est ce qu'il se passera, c'est que la reprise de la croissance et la reprise de l'emploi spontané à mi 2014, nous permettra de maintenir nos niveaux des politiques de l'emploi, sans avoir besoin de les augmenter.* »



Mélanie aime les grands bruns,
Richard n'est pas sectaire,
il aime aussi les beaux blonds
mais ils aiment surtout
faire la France ensemble.



**LA RÉPUBLIQUE, CE QUI NOUS UNIT
EST PLUS FORT QUE CEUX QUI LA DIVISENT**